



**Expérimenter des configurations pour une  
co-construction du problème public de parentalité –  
Posture de chercheur dans le cadre d’un dispositif Cifre**  
Régis Garcia

► **To cite this version:**

Régis Garcia. Expérimenter des configurations pour une co-construction du problème public de parentalité – Posture de chercheur dans le cadre d’un dispositif Cifre. Pratiques sociales et apprentissages, Jun 2017, Saint-Denis, France. 2017. <hal-01619840>

**HAL Id: hal-01619840**

**<https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01619840>**

Submitted on 19 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Expérimenter des configurations pour une co-construction du problème public de parentalité – Posture de chercheur dans le cadre d'un dispositif Cifre

Régis Garcia

Experice, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

## INTRODUCTION

La thématique de ce colloque intitulé « *Pratiques sociales et apprentissages* », et en particulier celle de l'atelier « *Pratiques de recherche, expériences de chercheur* », invitent à mettre en récit nos expériences et nos pratiques de recherche, à les documenter pour faire apparaître la manière dont elles se fabriquent. Comment le cadre de la recherche-action se construit-il ? Quelle articulation entre terrain et commande de recherche ? Comment constituer le chercheur en tant qu'acteur et légitimer l'activité de recherche au sein d'une organisation qui tire sa légitimité de l'intervention sociale ?

La notion de « traduction », *a priori* étrangère à mon champ de recherche, mais mobilisée de manière récurrente dans mes travaux avec des significations différentes, demande à être interrogée et à évaluer la pertinence de son utilisation comme notion opératoire. Je propose par conséquent d'observer la manière dont cette notion peut devenir un outil analytique pour penser la construction de ma démarche et pour analyser les processus à l'œuvre dans le cadre de l'expérimentation de terrain. Cette exploration permettra de rejoindre le projet de mettre en récit la construction du cadre de la recherche dans la situation particulière de la Cifre, de documenter et d'interroger les conditions d'ouverture du terrain, la place du chercheur et ses liens avec les acteurs.

## LA TRADUCTION : UN OUTIL ANALYTIQUE POUR PENSER LE DISPOSITIF CIFRE ET LA CONSTRUCTION DU CADRE DE LA RECHERCHE

La Cifre est une convention qui permet à une entreprise, une association ou une collectivité d'embaucher un doctorant pendant trois ans en contrepartie d'une aide financière pour sa rémunération ; cette convention est signée entre l'association, le laboratoire de recherche et l'ANRT (Association Nationale de Recherche et Technolo-

gie), association qui a délégation du ministère de la recherche pour gérer ces conventions.

L'association qui m'emploie compte 21 salariés et déploie son activité dans le champ du soutien à la parentalité (médiation familiale, visites médiatisées, consultations psychologiques, etc.). Le service d'Animation Départementale Parentalité (ADP) dans lequel je suis positionné a une place à part dans l'association. Il est missionné directement par le regroupement des institutions qui décident des grandes orientations des politiques publiques de parentalité à l'échelle du département, et qui constituent son comité de pilotage (Caf – Caisse des Allocations Familiales, MSA – Mutualité Sociale Agricole, DDCS – Direction Départementale de la Cohésion sociale, Éducation Nationale, Conseil Départemental).

Ce pilotage institutionnel du service lui confère des contraintes spécifiques, une obligation de négocier ses objectifs, ses choix et sa une marge de manœuvre directement avec les institutions.

Il n'a pas vocation à intervenir directement auprès des parents dans un objectif de soutien. Il ne se situe pas non plus dans une mission de formation professionnelle.

Il a pour mission de mettre sur pied un réseau d'acteurs intervenant dans le champ du soutien à la parentalité, à l'échelle du département, en créant différents supports.

Cette mission a été transcrite, à la création du service en 2012, dans un « cahier des charges » qui a constitué, dans le cadre de la Cifre, le premier support pour analyser l'activité du service et ensuite construire la commande et le projet de recherche.

Depuis septembre 2015, je travaille donc au sein du service d'Animation Départementale Parentalité (ADP), à temps plein, partagé entre l'intervention et la partie théorique de la recherche.

Je propose, dans un premier temps, de décrire la Cifre en tant que dispositif qui comporte en lui-même un processus de traduction.

### ***Le dispositif Cifre : la recherche pensée comme la réponse à une commande***

Dans un article qui tentait d'analyser le lien entre ouverture du terrain et commande, j'écrivais, concernant le dispositif Cifre : « *Le schéma à partir duquel la Cifre a été conçue est celui de l'industrie et de l'entreprise (les sigles donnent une première indication puisque « T » dans ANRT désigne « technologie » et le « I », de Cifre, « industrielle ») ; mais plus j'avance dans la constitution du dossier, plus je prends la mesure du poids de ce modèle dans*

les attentes et la grille de lecture de l'ANRT, dans le référentiel mobilisé pour se prononcer sur l'éligibilité du dossier et sa valeur scientifique. Il va donc falloir que j'opère une **traduction** entre deux logiques différentes »<sup>1</sup>.

La Cifre pose la recherche menée par le doctorant comme venant répondre à la commande du service Recherche et Développement d'une entreprise. Voici donc un dispositif d'encadrement de la thèse qui prévoit que cette dernière se déroule dans une organisation dotée d'un tel service, c'est-à-dire dans une entreprise qui emploie déjà des chercheurs ayant prédéfinis des objets de recherche spécifiques, en lien avec l'activité et les projets de développement. C'est donc un dispositif pensé à partir du modèle de l'entreprise qui inscrit les travaux du doctorant dans une activité de recherche très contextualisée, qui situe la recherche du doctorant en lien étroit avec l'activité de l'entreprise et positionne le doctorant dans un rapport de prestataire à commanditaire. « L'entreprise confie » au doctorant « une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique ». Cette articulation est même une des conditions d'octroi de la Cifre<sup>2</sup>.

Ceci indique trois éléments essentiels qui sont venus structurer le cadre de ma recherche : d'abord le fait que le dispositif Cifre nécessite la traduction du référentiel, des logiques et des valeurs qu'il porte ; ensuite qu'il place le doctorant en position de formuler un projet de recherche venant répondre à une commande ; et, enfin, que cette commande est elle-même la traduction d'un projet de développement.

### **Traduire la Cifre dans le monde de l'association : procéder au décryptage des référentiels**

L'ANRT, qui a délégué au ministère de la recherche pour gérer les Cifre, même si elle donne certains éléments de compréhension sur son portail internet, n'expose pas clairement la politique publique dans laquelle elle s'inscrit.

Une navigation internet permet d'accéder à un ensemble d'informations, d'outils et de recommandations, qu'elle délivre à l'attention des entreprises et des doctorants

---

<sup>1</sup>Garcia Régis. Construire un terrain comme négociation d'une commande. Une recherche dans le cadre du dispositif Cifre. 2017. En ligne : <http://ecolemutuelle.fabriquesdesociologie.net/author/regis/>. [Consulté le 23 août 2017].

<sup>2</sup>Toutes les informations relatives à la Cifre sont disponibles sur le site de l'ANRT, conditions d'octroi, historiques de l'ANRT, présentation du dispositif Cifre. Site internet : <http://www.anrt.asso.fr/>. [Consulté le 30 août 2017].

qui souhaitent effectuer une demande de Cifre, et qui se rapportent essentiellement aux deux documents contractuels qui constituent le cadre dans lequel le doctorant doit développer sa recherche : la « *convention* » Cifre en elle-même, qui est contractée entre l'entreprise et l'ANRT, et le « *contrat de collaboration* » qui doit être établi par l'entreprise et le laboratoire et qui « *stipule les conditions de déroulement du partenariat* ». Néanmoins, si l'on considère l'ensemble ces éléments comme la déclinaison opérationnelle d'un référentiel de politique publique, alors leur examen peut nous permettre d'identifier les grandes orientations de la politique dans laquelle l'ANRT s'inscrit.

Selon Pierre Muller « *la définition d'une politique publique repose sur une représentation de la réalité qui constitue le référentiel de cette politique. Le référentiel correspond d'abord à une certaine conception de la place et du rôle du domaine concerné dans la société. (...) Il s'agit à la fois d'un processus cognitif fondant un diagnostic et permettant de comprendre le réel (en limitant sa complexité) et d'un processus prescriptif permettant d'agir sur le réel* »<sup>3</sup>.

La forme opérationnelle, en tant que structure mise en place pour agir sur le réel, constitue une voie d'accès au référentiel, au sens où elle révèle un type de discours, une manière particulière de se représenter la réalité et le problème public.

En l'occurrence, lorsque l'on entre dans le détail du contrat de collaboration, ce dernier apparaît comme un outil juridique qui doit statuer sur la confidentialité, la propriété et l'exploitation des résultats de la recherche et enfin la question du brevet.

Si la compréhension des enjeux n'est pas évidente d'emblée, le document de référence publié par l'ANRT<sup>4</sup> montre clairement le lien entre la confidentialité et l'exploitation des résultats de la recherche, c'est-à-dire le brevet, en établissant que « *la confidentialité doit être respectée* » tant que « *les résultats susceptibles d'être brevetés n'ont pas donné lieu au dépôt d'une demande de brevet* ».

Un accord doit être conclu concernant la propriété et l'exploitation des résultats de la recherche pour pouvoir gérer, le moment venu, le fait que « *le contrat [de collaboration] débouche sur des résultats valorisables* » et « *brevetables* ».

---

<sup>3</sup>Muller Pierre. « Référentiel », in Laurie Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po, « Références », 2010, p. 556.

<sup>4</sup>Alain Gallochat. L'utilisation des brevets par les entreprises françaises. Rapport d'information. Sénat. 9 mai 2001. Disponible sur le site : <https://www.senat.fr/rap/r00-377/r00-37776.html>. [Consulté le 6 janvier 2017].

## **La Cifre, dispositif de traduction du modèle de l'entreprise et des sciences "exactes"**

Depuis la Loi sur l'innovation de 1999 (Loi Allègre), la « *valorisation des résultats de la recherche* » entre dans la « Stratégie » du ministère de L'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche<sup>5</sup>.

Cette politique publique constitue même un objectif national qui répond à ce qui est conçu comme une difficulté de la France à « *traduire ses découvertes en applications industrielles* », et s'inscrit dans la logique de compétition économique entre les différents pays industrialisés (« *plus de publications que la Corée mais huit fois moins de brevets* »). Cette politique publique vient donc formuler un objectif économique en articulant le monde de l'entreprise et le modèle des Sciences Exactes, et par conséquent déployer une logique qui met en tension les Sciences Humaines et Sociales. Les universités font le constat d'une difficulté à intégrer les « *nouveaux enjeux* » de valorisation de la recherche<sup>6</sup>, tout en souhaitant néanmoins s'inscrire dans ces grandes orientations et ce modèle économique (volonté de développer des « SHS innovantes » et « *d'autres modes de valorisation*»), pour contribuer au « *développement économique et social* » et à « *l'évolution des pratiques professionnelles* »<sup>7</sup>.

On voit bien se dessiner, comme l'indiquait Pierre Muller, une conception de la place et du rôle de la recherche dans la société que porte le dispositif Cifre : la recherche en SHS doit, au même titre que la recherche en Sciences Exactes, produire des résultats valorisables économiquement, c'est-à-dire traduire ses résultats en produits brevetables et donc valorisables, en s'inscrivant dans une logique marchande pour contribuer à la lutte pour la compétitivité nationale.

Par voie de conséquence, une recherche en Cifre doit se construire en identifiant ces enjeux. Surtout, prendre acte des logiques à l'œuvre permet de mesurer l'ampleur du chantier à réaliser lorsque l'on souhaite inscrire une recherche de doctorat en Cifre dans une association.

---

<sup>5</sup>Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51354/valorisation-de-la-recherche.html>. [Consulté le 22 juillet 2017].

<sup>6</sup>Université Toulouse Jean Jaurès. <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/recherche/valorisation-de-la-recherche/la-valorisation-c-est-quoi--82374.kjsp?RH=05Valorisation>. [Consulté le 10 juillet 2017].

<sup>7</sup>Ibidem.

En effet, dans l'association qui a accepté de m'embaucher en espérant ouvrir droit à la Cifre, il n'existe pas de service « Recherche et Développement » dont le but serait de mettre en œuvre une recherche pour développer un nouveau produit. L'association n'emploie aucun chercheur, ne programme aucun projet de développement dans lequel ma recherche pourrait s'inscrire.

Pourtant, il faut que ma recherche réponde à une commande de l'association, une commande qui corresponde à son projet de développement.

La constitution du dossier de demande de Cifre m'a conduit, progressivement, à décrypter ces logiques importées d'un autre monde que celui de l'association, à les traduire pour parvenir à construire la commande de recherche telle qu'elle pouvait être attendue.

Le dispositif Cifre, du fait qu'il implique des équivalences entre mondes différents et qu'il situe la thèse comme venant répondre à une commande, peut être lu, en lui-même comme un dispositif de traduction.

## **TRADUCTION : UNE NOTION OPÉRATOIRE POUR PENSER LA CONSTITUTION DE L'ACTEUR « CHERCHEUR »**

### ***Notion de « traduction » pour la sociologie de la Traduction***

C'est donc en réalisant une lecture rétrospective des étapes de construction du projet de recherche et en m'appuyant sur la « sociologie de la traduction », que je vais tenter de comprendre les processus de traduction qui ont été à l'œuvre et la manière dont elle a permis la constitution de l'acteur-chercheur.

Latour et Callon reprennent à leur compte la métaphore du Léviathan utilisée par Hobbes, non pour développer une philosophie politique, mais pour analyser sociologiquement la manière dont tout acteur se construit. Pour ces auteurs, un acteur est avant tout « *n'importe quel élément qui cherche à courber l'espace autour de lui, à rendre d'autres éléments dépendants de lui, à traduire les volontés dans le langage de la sienne propre* », en « *disant ce qui appartient au passé et de quoi est fait l'avenir, en définissant ce qui est avant et ce qui est après, en bâtissant des échéanciers, en dessinant des chronologies, il impose une temporalité* »<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup>Callon Michel, Latour Bruno. (2006). Le grand Léviathan s'appriivoise-t-il ?. Dans: *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*.

Il se constitue par une manière de s'attacher des « *matériaux plus solides et moins changeants que l'interaction entre les corps* », des « *matériaux durables* », en remplaçant les « *alliances indécises par des murs et des contrats écrits, les rangs par des uniformes et des tatouages, les amitiés réversibles par des noms et des marques* ». Ces matériaux durables, « *relations* », « *alliances* », il les intègre dans des « *boîtes noires* » qui renferment ce sur quoi il n'est plus nécessaire « *de revenir* », et qui permettent de ne plus avoir à tout « *renégocier en permanence* ». C'est ce qui permet à un acteur de « *simplifier le monde social* » dans lequel il vit. Ces boîtes noires doivent être maintenues « *obscur* » et « *hermétiquement closes* »<sup>9</sup>. Ainsi, « *la traduction est un processus par lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise* »<sup>10</sup>.

### **Analyse de l'activité : repérer les possibles pour la recherche**

Dès le travail d'analyse de l'activité de l'association, s'enclenche le processus de traduction du monde social de l'association à partir de mes intérêts propres, de ce que je veux mettre en place pour développer ma recherche.

Pour comprendre l'activité du service je me suis appuyé sur le « cahier des charges » évoqué supra, qui présente la commande passée par les institutions au service ADP, en mesurant l'écart entre ce qui y était préconisé et l'activité telle que je pouvais l'observer.

Je découvre alors que certains éléments font partie des attentes des institutions mais n'ont pas été mis en œuvre.

En premier lieu, si le service a mis en œuvre des actions en direction de deux catégories d'acteurs (les professionnels et les réseaux parentalité locaux (REAAP)), il a omis de penser son action en direction de deux autres catégories d'acteurs (les institutions et les parents).

En second lieu, le texte stipule que le service doit être un « *outil de pilotage et d'aide à la décision* » pour les institutions. Cet élément me paraît central parce qu'il permet de penser le positionnement du service vis-à-vis des institutions et que le fait de ne pas

---

Paris : Presses des Mines, p.20. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesmines/1190>>. ISBN : 9782356710239.

<sup>9</sup>Ibid., p19.

<sup>10</sup>Callon Michel. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc. Dans *L'Année Sociologique*, n° 36, p.205.



investir cette mission de « conseil » annule la capacité du service à se situer au carrefour des intérêts de toutes les catégories d'acteurs.

Or, ces deux dimensions (être en lien avec toutes les catégories d'acteurs – permettre à la catégorie « parent » de participer au débat public) sont celles que je souhaite investir dans le cadre de ma recherche. Les observations réalisées vont me permettre de repositionner ces éléments au centre de l'activité du service.

### ***Modélisation de l'activité***

Sur la base de ces constats, je formule une synthèse de l'activité du service que je soumetts à mes collègues et à la direction de l'association. Cette synthèse prend la forme d'un tableau du type « arbre des objectifs », qui organise et hiérarchise les différents éléments de la commande, par colonne, en « intentions », « objectifs stratégiques », « objectifs opérationnels », « actions » et « résultats attendus ».

Ce tableau permet de rendre lisible l'activité dans son ensemble. Mais par surcroît, il amène à s'interroger sur la manière de formuler chaque item et de le placer à tel ou tel endroit du tableau et donc à confronter les points de vue, les valeurs de chacun. En positionnant les items, chacun prend position. Peu à peu se reformule l'ensemble du projet de service.

Ainsi l'item « Pilotage et aide à la décision » et la question de la participation des parents (qui est reformulée comme le fait « d'associer les parents à la construction du problème public de parentalité ») sont réintégrés au cœur de l'activité du service et positionnés dans la colonne « Intention ».

Ce temps d'élaboration collective est conclu par la modélisation de l'activité en trois axes transversaux que nous dénommons « démarches » :

- une **démarche diagnostique** (repérer les opérateurs du soutien à la parentalité et les actions mises en œuvre en les reliant aux 12 réseaux existants, recenser les besoins non couverts et les ressources des territoires),
- une **démarche formative** (appui individuel aux opérateurs et mise en place de dispositifs pour favoriser les échanges de pratiques entre pairs au sein des réseaux),
- une **démarche projet** (accompagner les réseaux parentalité dans la mise en place de projets ; organiser une Journée Départementale annuelle réunissant les acteurs du soutien à la parentalité du département autour d'un thème)

Le document qui présente les trois démarches et le tableau « arbre des objectifs » est validé collectivement et devient un support de présentation de l'activité aux institutions.

### **Formulation et validation du projet de développement et du projet de recherche**

Dans le cadre de la Cifre, le doctorant doit formuler un projet de recherche dont l'objectif est de réaliser le projet de développement de l'organisation. Le projet de développement constitue donc un trait d'union entre la modélisation de l'activité et le projet de recherche : il fixe des objectifs généraux, transversaux aux trois démarches identifiées, tout en intégrant la logique présente dans le projet de recherche.

Il se formalise autour de trois pôles :

- Situer l'intervention du service au carrefour des intérêts et des attentes de ses différents interlocuteurs (Institutions, opérateurs, parents),
- Structurer une offre de service qui intègre l'objectif central de participation des parents,
- Intervenir dans les réseaux parentalité locaux, pour expérimenter des espaces de collaboration dans le but de permettre aux parents et aux élus de prendre place aux côtés des professionnels, de prendre part et de contribuer à la construction conjointe du problème public de parentalité et des actions à mettre en œuvre.

Le projet de recherche se formule à partir de l'activité du service telle qu'elle a été modélisée en amont. Comme il doit inscrire le projet de recherche dans l'activité de l'organisation, le doctorant investit les objets existants et les transforme en dispositifs de recherche :

- À la **démarche diagnostique** je fais correspondre une **observation et une sociologie des réseaux** (analyser les politiques publiques de parentalité locales, les représentations des acteurs),
- À la **démarche formative**, j'articule un **travail d'observation des représentations** collectives, et du sens que chacun des acteurs attribue à son action et à sa contribution au réseau,

- À la **démarche projet**, j'articule la **logique d'expérimentation** au cœur de la **recherche-action** (expérimenter de nouvelles manières de construire des configurations de coopération entre parents, professionnels et élus, d'observer les conditions nécessaires à la participation des parents)

### **Traduction de l'activité du service ADP : une opération qui construit l'acteur-chercheur**

Dans les étapes décrites ci-dessus, je retrouve le type de processus énoncé par la sociologie de la traduction.

Il me semble que ce processus m'a conduit, en effet, à traduire « les volontés » dans mon « langage » (un des exemples les plus notables est la validation de l'expression « construction du problème public » ou encore « expertise des parents » qui sont étrangères au vocabulaire en vigueur dans l'association), et ainsi à « courber l'espace » en fonction de mes intérêts propres.

Si l'on suit les repères posés par la sociologie de la traduction, on perçoit que la construction de l'acteur-chercheur s'est produite par le fait de stabiliser l'environnement en créant des « alliances » avec mes collègues et la direction, puis en m'associant « des matériaux durables » au travers des différents documents de travail, validés dans un jeu de proposition /co-construction, qui ont été intégrés comme documents de référence (utilisés lors de réunions, dans le bilan annuel, ou comme supports de présentation aux responsables des institutions commanditaires).

Et alors que j'ai l'impression d'introduire de multiples éléments de complexité dans les orientations et l'activité du service (c'est aussi ce que me revoient souvent mes collègues : « *tu compliques les choses !* »), il faut bien avouer que la manière dont je reformule les politiques publiques constitue, comme le soulignent Callon et Latour, une forme de « simplification » du monde social par le fait d'éluider une partie des paradoxes qui le compose.

Callon analyse ce phénomène comme un processus de « *problématisation* », au sens où un seul acteur procède à la définition de l'identité, des buts ou des obstacles à venir pour l'ensemble des acteurs qui s'articule à un processus « *d'intéressement* ». L'arbre des objectifs identifie différents acteurs et leurs buts supposés (ADP ; les institutions dont les buts sont déduits du cahier des charges ; les parents et les professionnels

dont il est supposé qu'ils ont pour but de se retrouver au sein de réseaux, qu'ils ont besoin « d'appui » méthodologique pour leurs actions ou encore qu'ils vont avoir plaisir à se retrouver lors d'une journée annuelle). L'outil « arbre des objectifs » est déjà renseigné et présente donc des « intentions », « objectifs » etc., déjà formulés ; il constitue un dispositif qui permet au collectif de modifier ou d'accepter ces formulations, donc de faire apparaître leur point de vue tout en s'inscrivant dans un cadre préétabli. Cet arbre des objectifs peut être compris comme un « *dispositif d'intéressement* » qui vient lier les acteurs à une lecture, ce qui par conséquent produit un effet de « coupure » des liens antérieurs.

Enfin, ce dispositif vient également me traduire en tant que chercheur dans la manière de voir l'activité et de mettre en avant les éléments qui se trouvent au cœur de mon projet de recherche. C'est ainsi qu'a pu se constituer l'acteur-chercheur dans cet environnement particulier où ne préexistait pas d'activité « recherche ».

Après presque deux ans de fonctionnement, cette place nouvelle faite à l'activité recherche s'observe au travers de signes très concrets : la procédure Cifre a permis de valider scientifiquement le projet, et l'aide financière pour mon poste a été versée ; au sein de l'association, ma fonction a été désignée par le titre d' « animateur-chercheur » ; la procédure interne dédiée à la saisie des heures de travail fait apparaître une ligne « Thèse » ; enfin, la Caisse des Allocations Familiales, financeur principal du service, a donné son accord pour cette recherche.

Après avoir tenté d'évaluer en quoi le dispositif Cifre est en lui-même un dispositif de traduction, puis avoir exploré la manière dont la traduction peut constituer un outil analytique pour penser la construction du cadre de la recherche et de la place du chercheur, il s'agit maintenant de retracer l'apparition de la « traduction » en provenance du terrain, d'interroger sa portée heuristique.

Ceci permettra également de mettre en récit la construction du terrain, de décrire ce qui « fait terrain de recherche », ainsi que la place du chercheur et ses liens avec les autres acteurs.

## **TRADUCTION : UN PROBLÈME SURGI DU TERRAIN**

### ***Transformation de l'activité du service en dispositif de recherche : la Journée Départementale 2017***

Durant la construction de la commande dans le cadre de la Cifre, j'avais proposé de positionner l'organisation de cet événement comme une modalité privilégiée pour développer ma recherche.

La journée départementale annuelle est une commande institutionnelle qui a vocation à réunir l'ensemble des acteurs autour d'une question de parentalité, à donner plus de visibilité aux actions de soutien à la parentalité pour les rendre plus accessibles et contribuer à mettre les acteurs en réseau. Elle se déroulait précédemment comme une journée d'étude, organisée uniquement par ADP, à laquelle seuls les professionnels participaient.

Dans le cadre de ma recherche, le projet est donc de construire cette journée dans une logique différente : constituer un collectif réunissant les différentes catégories d'acteurs et animer des temps de réflexion pour leur permettre de contribuer à la construction de la journée. Cette démarche, validée en équipe, constitue un exemple d'articulation de l'activité du service et du projet de recherche : elle permet de continuer à répondre aux attentes institutionnelles tout en ouvrant une possibilité d'expérimenter un dispositif de coopération entre parents et professionnels pour observer les possibilités de co-construction du problème public à partir de la confrontation de l'expertise de chacun.

Nous avons choisi d'inscrire cette journée sous le thème des relations entre les parents et l'école. Cette entrée s'est avérée très fédératrice et nous a permis de composer un collectif mixte parents-professionnels, qui s'est réuni à sept reprises et dont nous avons animé chaque rencontre.

### ***Quand « traduction » surgit du terrain en tant que problème***

Lors d'une séance, sur un temps de travail en petit groupe, une femme raconte son expérience de maman : en attendant à la sortie de l'école, elle est sollicitée par d'autres parents qui parlent mal le français, pour leur traduire ce qui est écrit sur le panneau d'affichage ou encore les consignes données par l'instituteur.

L'animateur du petit groupe est un professionnel du centre social, anciennement médiateur de la ville. Il prend en note ce qu'elle dit sur un post-it afin de pouvoir présenter, en plénière, les différents témoignages. Sur le post-it, il écrit : « *médiation* ». Une fois revenus en plénière, les post-it produits par chacun des groupes sont parcourus, comparés, les débats germent.

Quand le post-it « *médiation* » est lu, la personne qui avait raconté son expérience ne réagit pas. Je me rends compte à ce moment-là que ce qu'elle voulait exprimer par « *traduction* » est peut-être mal retranscrit par le terme « *médiation* ». Je l'incite donc à préciser, pour l'ensemble du groupe, le récit qu'elle avait fait initialement.

Cette présentation ouvre un débat dans le groupe. Il apparaît comme une évidence que les enseignants continuent à distribuer des documents aux parents, en sachant qu'ils ne pourront pas être lus ou compris. Certains enseignants font part de leur embarras face à l'idée de traduire dans d'autres langues : « *est-ce qu'on remplit toujours notre mission ?* ». Un éducateur de prévention spécialisé attire l'attention sur le fait que « *parler une autre langue est toujours vu comme un handicap et pas une capacité* ».

Cette situation fait écho à une autre, qui avait été évoquée précédemment concernant les réunions de rentrée scolaire et qui avait mis en lumière le terrible inconfort dans lequel se trouvent parents et enseignants, et l'impossibilité, dans ce contexte, d'ouvrir un dialogue.

Un autre enseignant propose alors de « *demander aux parents d'exprimer ce que seraient les langues parlées* », à la fois pour pouvoir communiquer avec eux et pour solliciter les parents à partir de leur savoir.

Puis le débat amène à élargir l'idée de traduction.

Les enseignants prennent conscience du fait que le problème se pose même en français : il faudrait pouvoir traduire le langage professionnel pour que les parents accèdent aux significations des professionnels et avoir un échange avec eux.

Enfin, l'organisation de la Journée Départementale restant en point de mire, le groupe s'interroge sur la manière de mettre à profit toutes les réflexions produites dans le cadre du collectif.

Peu après cette séance, je découvre un article de Howard Becker, sociologue américain francophone, dans lequel il explique qu'il est quasiment impossible, selon lui, de rendre compréhensible un article de sociologie produit en américain pour des français, ou pour toute personne qui ne possède pas les mêmes « connaissances générales » (*background knowledge*). « *Le langage* » explique-t-il, « *tire sa signification des*

*formes de vie qui s'y incarnent – ne pas comprendre les mots, c'est ne pas comprendre les pratiques sociales* »<sup>11</sup>. Ce qui vient conforter les réflexions du collectif et le doter d'un appui théorique pour appréhender de nouvelles perspectives d'action.

### **La traduction en situation – effet de mise en abîme**

Lorsque le professionnel traduit l'expérience décrite par un parent (« traduction ») dans son langage spécifique (« médiation »), cela produit un effet de « traduction du parent » : le sens initial est occulté à partir d'une caractérisation dans les termes du professionnel.

Ainsi, pour que le collectif fonctionne sur un mode de co-élaboration, il faut veiller aux rapports de pouvoir, au risque que les parents soient traduits par les professionnels.

Alors seulement, le collectif peut fonctionner comme un dispositif heuristique. Dans ce cadre spécifique, le débat rend possible l'émergence de « situations-problèmes », c'est-à-dire de situations qui non seulement permettent de problématiser une question mais par surcroît fonctionnent en « *centre de perspective* » : ce qui s'élabore n'est pas uniquement un « *savoir* » à propos d'une situation » mais un savoir (...) du point de vue d'une situation, pour ce qu'elle réserve comme lignes de fractures et de tensions, comme lignes constituantes et pour l'opportunité qu'elle accorde de dresser une cartographie des savoirs/pouvoirs à l'œuvre »<sup>12</sup>.

### **CONCLUSION**

Tout au long de cet article, j'ai fait le choix de me laisser guider par la notion de traduction, pour observer la manière dont elle a émergé des différents lieux de ma recherche, et comprendre ce qu'elle peut aider à penser de la construction du cadre de la recherche et du dispositif d'expérimentation dans le contexte spécifique de la Cifre. La sociologie de la traduction en situant le chercheur en tant qu'acteur montre la logique de traduction du monde social dans laquelle il est pris, comme tout acteur. Callon et Latour rappellent la figure du « Léviathan-sociologue » qui se construit en tra-

---

<sup>11</sup>Becker Howard. (2014). *Connaissances générales et universalité du travail sociologique*. Disponible sur internet : <http://howardsbecker.com/articles/sociofr.html>. [Consulté le 23 juin 2017].

<sup>12</sup>Nicolas-Le Strat Pascal. *Moments de l'expérimentation*. Montpellier : Fulenn Éditions, 2009, p.118.

duisant par « *sondages, enquêtes quantitatives ou qualitatives, non seulement ce que veulent et ce que valent les acteurs, mais ce qu'ils sont* »<sup>13</sup>.

En situant le chercheur ainsi, comme un acteur parmi les autres, ils nous indiquent deux éléments fondamentaux.

D'abord, cette manière de positionner le chercheur rejoint la façon dont la recherche-action appréhende le rapport entre le chercheur et les enquêtés : un acteur « *parmi les acteurs* »<sup>14</sup> et non en surplomb, qui par son implication, par le fait qu'il va tenter, risquer de nouvelles formes, qu'il va agir sur la réalité et les pratiques accédera à une connaissance de ces dernières et permettra l'émergence de savoirs situés. Mais ils attirent également notre regard sur ce que le chercheur, justement parce qu'il est pris dans la même logique que les autres acteurs, va produire de reformulation du monde social à partir de ses intérêts propres. Il va traduire ce qu'il observe dans sa langue, et ce d'autant plus qu'il doit parvenir à exister au croisement de mondes très différents, ceux du terrain et ceux du monde académique. Je vois dans cette manière de regarder l'agir du chercheur et sa place, une forme de vigilance à construire sur sa propre action. Néanmoins, sa position est spécifique.

Dans le collectif, je prends place d'abord comme animateur (ayant préparé la séance en amont, me présentant muni d'une feuille de route, de supports pour écrire, de post-it, etc.), et il m'est difficile de savoir comment les autres me perçoivent. À partir de quel moment la dimension de recherche-expérimentation prend-elle corps et sens ? N'est-ce pas au moment où je suis installé à mon bureau et où je lis, par hasard, cet article de Becker, et qu'ensuite je reviens vers le collectif pour contribuer à l'élaboration du problème qu'il est en train de construire ? La spécificité de ma place se joue exactement dans la conjugaison de ces espaces.

L'irruption de la thématique « traduction » au sein du collectif produit l'effet d'une mise en abîme du processus : c'est une réflexion collective construite du lieu du terrain, arrimée à une situation concrète de traduction d'une langue à l'autre, qui vient mettre en vigilance sur le fait que certains acteurs peuvent être traduits par d'autres et en même temps révèle la nécessaire traduction à partir de la mise en récit des pratiques.

---

<sup>13</sup>Callon Michel, Latour Bruno. *Le grand Léviathan s'approprie-t-il ?*, op. cit., p.17-18.

<sup>14</sup>Les chercheurs ignorants. *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*. Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique, Collection Politiques et Interventions Sociales, 2015, p.40.



Ce problème, émergé du terrain, permet au collectif d'amorcer un fonctionnement proche de ce que Callon, Lascoumes et Barthe désignent par « *forum hybride* », c'est-à-dire des collectifs qui réunissent les conditions pour une « *confrontation (...) entre spécialistes et profanes* » à partir de ce que chacun « *détient de savoirs spécifiques* »<sup>15</sup>.

Le motif « traduction » et la logique qu'il engendre gagnent à être poursuivis pour continuer à explorer la manière dont chaque collectif peut fonctionner en « centres de perspectives », et construire une « *exploration des mondes possibles* ».

### Références bibliographiques

Association Nationale de Recherche et Technologie (ANRT). Site internet : <http://www.anrt.asso.fr/>.

Becker Howard. (2013). *Connaissances générales et universalité du travail sociologique*. Disponible sur internet : <http://howardsbecker.com/articles/sociofr.html>.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Éditions du Seuil, édition révisée, 437 p. (Point-essais).

Callon Michel. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc. Dans *L'Année Sociologique*, n° 36, 169-208.

Callon Michel, Latour Bruno. (2006). Le grand Léviathan s'appriivoise-t-il ? Dans: *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesmines/1190>>. ISBN : 9782356710239.

Gallochat Alain. *L'utilisation des brevets par les entreprises françaises. Rapport d'information*. Paris : Sénat. 9 mai 2001. Disponible sur le site du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/r00-377/r00-37776.html>.

Garcia Régis. (2017). *Construire un terrain comme négociation d'une commande. Une recherche dans le cadre du dispositif Cifre*. Disponible sur le site : <http://ecolemutuelle.fabriquesdesociologie.net/author/regis/>.

---

<sup>15</sup>Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Éditions du Seuil, édition révisée, 2001, p. 62 (Point-essais).

- Les chercheurs ignorants. (2015). *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*. Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique, Collection Politiques et Interventions Sociales, 240 p.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Disponible sur le site : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51354/valorisation-de-la-recherche.html>.
- Muller Pierre. (2010).« Référentiel ». Dans Laurie Boussaguet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po, « Références », p. 556
- Nicolas-Le Strat Pascal. (2009). *Moments de l'expérimentation*. Montpellier : Fulenn Éditions, 158 p.
- Université Toulouse Jean Jaurès, Cellule de valorisation de la recherche. Disponible sur internet : [http://www.univ-tlse2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHIER=1297783575371&ID\\_FICHE=1170169784637](http://www.univ-tlse2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1297783575371&ID_FICHE=1170169784637). Consulté le 10 juillet 2017.